



APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies sur devises Ninepoint – Parts de série A

Le 9 avril 2020

Gestionnaire : Ninepoint Partners LP

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds de stratégies sur devises Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur le fonds dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le 8 avril 2020, les frais de gestion payables à l'égard des parts de série A ont été réduits à 2,05 %. Cet escompte accordé aux souscripteurs initiaux sera offert jusqu'à ce que la valeur liquidative du Fonds dépasse 20 millions de dollars ou jusqu'au 31 juillet 2020, selon la première éventualité à survenir. Il est prévu qu'une nouvelle série comportant des frais de gestion supérieurs sera admissible aux fins de placement après la période de lancement initiale.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	\$ CA NPP 700	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	8 novembre 2019	Sous-conseiller :	P/E Global LLC
Valeur totale du Fonds au 8 novembre 2019 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Placement minimal :	500 \$ initial, 25 \$ additionnel

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds vise à procurer un rendement total à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des contrats de change à terme à court et à long terme, notamment ceux offrant une exposition au dollar américain, au dollar australien, à l'euro, à la livre anglaise, au yen japonais, au dollar canadien, au franc suisse, à la couronne norvégienne, au dollar néo-zélandais, à la couronne suédoise, au réal brésilien, au peso mexicain, à toute autre devise dont le gestionnaire et le sous-conseiller du fonds peuvent convenir, et à l'or. Une partie des actifs du fonds peut également être investie dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Le fonds utilise l'effet de levier. L'effet de levier résultera d'emprunts de fonds, de dérivés et de ventes à découvert. L'effet de levier utilisé par le fonds ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

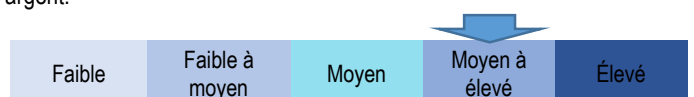
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Le fonds convient aux investisseurs qui veulent être exposés à la possibilité d'une plus-value du capital résultant de la fluctuation du cours des devises et qui veulent que leurs placements demeurent très liquides.
- N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts de série A du fonds, vous devez payer des frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5,0 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant réel de ces frais d'acquisition initiaux devra faire l'objet d'une négociation entre vous et votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant brut au moment de la souscription et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 2,05 % de sa valeur et la rémunération au rendement correspond à 20 % de l'augmentation de la valeur au cours de la période de mesure du rendement par rapport à la valeur étalon antérieure. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ninepoint Partners LP verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux est le suivant :

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 \$ à 5,00 \$ annuellement sur chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'échange / de conversion	La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des parts.
Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés	Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, South Tower
200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707
Télécopieur : 416 628-2397
Courriel : invest@ninepoint.com
Site Web : www.ninepoint.com
Sans frais : 1 866 299-9906

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies sur devises Ninepoint – Parts de série F

Le 9 avril 2020

Gestionnaire : Ninepoint Partners LP

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds de stratégies sur devises Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur le fonds dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le 8 avril 2020, les frais de gestion payables à l'égard des parts de série F ont été réduits à 1,55 %. Cet escompte accordé aux souscripteurs initiaux sera offert jusqu'à ce que la valeur liquidative du Fonds dépasse 20 millions de dollars ou jusqu'au 31 juillet 2020, selon la première éventualité à survenir. Il est prévu qu'une nouvelle série comportant des frais de gestion supérieurs sera admissible aux fins de placement après la période de lancement initiale.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	\$ CA NPP 701	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	8 novembre 2019	Sous-conseiller :	P/E Global LLC
Valeur totale du Fonds au 8 novembre 2019 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Placement minimal :	500 \$ initial, 25 \$ additionnel

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds vise à procurer un rendement total à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des contrats de change à terme à court et à long terme, notamment ceux offrant une exposition au dollar américain, au dollar australien, à l'euro, à la livre anglaise, au yen japonais, au dollar canadien, au franc suisse, à la couronne norvégienne, au dollar néo-zélandais, à la couronne suédoise, au réal brésilien, au peso mexicain, à toute autre devise dont le gestionnaire et le sous-conseiller du fonds peuvent convenir, et à l'or. Une partie des actifs du fonds peut également être investie dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Le fonds utilise l'effet de levier. L'effet de levier résultera d'emprunts de fonds, de dérivés et de ventes à découvert. L'effet de levier utilisé par le fonds ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

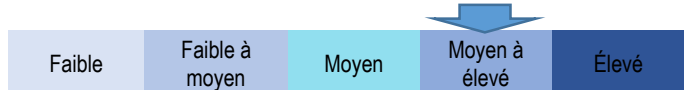
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Le fonds convient aux investisseurs qui veulent être exposés à la possibilité d'une plus-value du capital résultant de la fluctuation du cours des devises et qui veulent que leurs placements demeurent très liquides.
- N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 1,55 % de sa valeur et la rémunération au rendement correspond à 20 % de l'augmentation de la valeur au cours de la période de mesure du rendement par rapport à la valeur étalon antérieure. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Ninepoint Partners LP ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Compte assorti de frais	Les parts de série F du fonds ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte assorti de frais auprès de la société de leur représentant, laquelle a signé une entente avec Ninepoint Partners LP. Vous versez à la société de votre représentant des honoraires pour ses conseils en placement et autres services.
Frais d'échange / de conversion	La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des parts.
Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés	Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.
<p data-bbox="110 709 418 741">ET SI JE CHANGE D'IDÉE?</p> <p data-bbox="110 762 800 814">En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul data-bbox="159 835 800 982" style="list-style-type: none"> • de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; • d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. <p data-bbox="110 1003 800 1171">Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p data-bbox="110 1192 800 1245">Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p data-bbox="824 709 1052 741">RENSEIGNEMENTS</p> <p data-bbox="824 762 1515 877">Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p data-bbox="824 898 1198 1003">Ninepoint Partners LP Royal Bank Plaza, South Tower 200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27 Toronto (Ontario) M5J 2J1</p> <p data-bbox="824 1024 1125 1171">Téléphone : 416 943-6707 Télécopieur : 416 628-2397 Courriel : invest@ninepoint.com Site Web : www.ninepoint.com Sans frais : 1 866 299-9906</p> <p data-bbox="824 1192 1515 1297">Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.</p>



Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série I du Fonds de stratégies sur devises Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur le fonds dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	\$ CA NPP 710	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	8 novembre 2019	Sous-conseiller :	P/E Global LLC
Valeur totale du Fonds au 8 novembre 2019 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Placement minimal :	Négocié entre Ninepoint Partners LP et l'investisseur

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le fonds vise à procurer un rendement total à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des contrats de change à terme à court et à long terme, notamment ceux offrant une exposition au dollar américain, au dollar australien, à l'euro, à la livre anglaise, au yen japonais, au dollar canadien, au franc suisse, à la couronne norvégienne, au dollar néo-zélandais, à la couronne suédoise, au réal brésilien, au peso mexicain, à toute autre devise dont le gestionnaire et le sous-conseiller du fonds peuvent convenir, et à l'or. Une partie des actifs du fonds peut également être investie dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Le fonds utilise l'effet de levier. L'effet de levier résultera d'emprunts de fonds, de dérivés et de ventes à découvert. L'effet de levier utilisé par le fonds ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série I du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Le fonds convient aux investisseurs qui veulent être exposés à la possibilité d'une plus-value du capital résultant de la fluctuation du cours des devises et qui veulent que leurs placements demeurent très liquides.
- N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels seront négociés entre l'investisseur et le gestionnaire, et la rémunération au rendement correspond à 20 % de l'augmentation de la valeur au cours de la période de mesure du rendement par rapport à la valeur étalon antérieure. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Ninepoint Partners LP ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de gestion	Les frais de gestion annuels de la série sont négociés par l'investisseur et ne sont pas payés par le fonds. Ils ne dépasseront pas 2,25 %.
Frais d'échange / de conversion	La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,0 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des parts.
Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés	Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.
<p data-bbox="110 678 418 709">ET SI JE CHANGE D'IDÉE?</p> <p data-bbox="110 730 800 783">En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul data-bbox="159 804 800 951" style="list-style-type: none"> • de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; • d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. <p data-bbox="110 972 800 1140">Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p data-bbox="110 1161 800 1213">Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p data-bbox="824 678 1052 709">RENSEIGNEMENTS</p> <p data-bbox="824 730 1515 846">Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p data-bbox="824 867 1198 972">Ninepoint Partners LP Royal Bank Plaza, South Tower 200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27 Toronto (Ontario) M5J 2J1</p> <p data-bbox="824 993 1125 1140">Téléphone : 416 943-6707 Télécopieur : 416 628-2397 Courriel : invest@ninepoint.com Site Web : www.ninepoint.com Sans frais : 1 866 299-9906</p> <p data-bbox="824 1161 1515 1266">Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.</p>



APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies sur devises Ninepoint – Parts de série QF

Le 9 avril 2020

Gestionnaire : Ninepoint Partners LP

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série QF du Fonds de stratégies sur devises Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur le fonds dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	\$ CA NPP 702	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	8 novembre 2019	Sous-conseiller :	P/E Global LLC
Valeur totale du Fonds au 8 novembre 2019 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Placement minimal :	5 000 000 \$ initial, 25 \$ additionnel

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le fonds vise à procurer un rendement total à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des contrats de change à terme à court et à long terme, notamment ceux offrant une exposition au dollar américain, au dollar australien, à l'euro, à la livre anglaise, au yen japonais, au dollar canadien, au franc suisse, à la couronne norvégienne, au dollar néo-zélandais, à la couronne suédoise, au réal brésilien, au peso mexicain, à toute autre devise dont le gestionnaire et le sous-conseiller du fonds peuvent convenir, et à l'or. Une partie des actifs du fonds peut également être investie dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Le fonds utilise l'effet de levier. L'effet de levier résultera d'emprunts de fonds, de dérivés et de ventes à découvert. L'effet de levier utilisé par le fonds ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

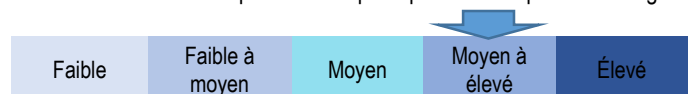
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série QF du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Le fonds convient aux investisseurs qui veulent être exposés à la possibilité d'une plus-value du capital résultant de la fluctuation du cours des devises et qui veulent que leurs placements demeurent très liquides.
- N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Les parts de série QF du fonds conviennent à un investisseur et aux comptes de gestion discrétionnaire d'un conseiller dont les placements totalisent au moins 5 millions de dollars dans le fonds.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série QF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série QF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 1,55 % de sa valeur et la rémunération au rendement correspond à 20 % de l'augmentation de la valeur au cours de la période de mesure du rendement par rapport à la valeur étalon antérieure. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Ninepoint Partners LP ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série QF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<p>Compte assorti de frais</p> <p>Frais d'échange / de conversion</p> <p>Frais d'opérations à court terme</p> <p>Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés</p>	<p>Les parts de série QF du fonds ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte assorti de frais auprès de la société de leur représentant, laquelle a signé une entente avec Ninepoint Partners LP. Vous versez à la société de votre représentant des honoraires pour ses conseils en placement et autres services.</p> <p>La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.</p> <p>Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des parts.</p> <p>Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.</p>
<p>ET SI JE CHANGE D'IDÉE?</p> <p>En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. <p>Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p>RENSEIGNEMENTS</p> <p>Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p>Ninepoint Partners LP Royal Bank Plaza, South Tower 200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27 Toronto (Ontario) M5J 2J1</p> <p>Téléphone : 416 943-6707 Télécopieur : 416 628-2397 Courriel : invest@ninepoint.com Site Web : www.ninepoint.com Sans frais : 1 866 299-9906</p> <p>Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.</p>



APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies sur devises Ninepoint – Parts de série D

Le 9 avril 2020

Gestionnaire : Ninepoint Partners LP

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série D du Fonds de stratégies sur devises Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur le fonds dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	\$ CA NPP 760	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	8 novembre 2019	Sous-conseiller :	P/E Global LLC
Valeur totale du Fonds au 8 novembre 2019 :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions :	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car le fonds est nouveau.	Placement minimal :	500 \$ initial, 25 \$ additionnel

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le fonds vise à procurer un rendement total à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des contrats de change à terme à court et à long terme, notamment ceux offrant une exposition au dollar américain, au dollar australien, à l'euro, à la livre anglaise, au yen japonais, au dollar canadien, au franc suisse, à la couronne norvégienne, au dollar néo-zélandais, à la couronne suédoise, au réal brésilien, au peso mexicain, à toute autre devise dont le gestionnaire et le sous-conseiller du fonds peuvent convenir, et à l'or. Une partie des actifs du fonds peut également être investie dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Le fonds utilise l'effet de levier. L'effet de levier résultera d'emprunts de fonds, de dérivés et de ventes à découvert. L'effet de levier utilisé par le fonds ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Ninepoint Partners LP. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série D du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et que ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau et ses parts n'ont pas été offertes au moyen d'un prospectus simplifié pendant douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Le fonds convient aux investisseurs qui veulent être exposés à la possibilité d'une plus-value du capital résultant de la fluctuation du cours des devises et qui veulent que leurs placements demeurent très liquides.
- N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui acquièrent des parts au moyen d'un compte à courtage réduit ou de tout autre type de compte approuvé par le gestionnaire, et dont le courtier a signé une convention avec lui relativement au placement de ces parts.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série D du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série D du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 2,00 % de sa valeur et la rémunération au rendement correspond à 20 % de l'augmentation de la valeur au cours de la période de mesure du rendement par rapport à la valeur étalon antérieure. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services que votre courtier exécutant vous fournit.

Ninepoint Partners LP peut verser une commission de suivi à votre courtier exécutant. Ninepoint Partners LP négocie le taux avec le courtier exécutant, et celui-ci varie entre 0 % et 0,25 % de la valeur de votre placement chaque année (0 \$ à 2,50 \$ annuellement sur chaque tranche de 1 000 \$ détenue).

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<p>Frais d'échange / de conversion</p> <p>Frais d'opérations à court terme</p> <p>Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés</p>	<p>La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.</p> <p>Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des parts.</p> <p>Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.</p>
<p>ET SI JE CHANGE D'IDÉE?</p> <p>En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; • d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. <p>Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p>RENSEIGNEMENTS</p> <p>Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p>Ninepoint Partners LP Royal Bank Plaza, South Tower 200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27 Toronto (Ontario) M5J 2J1</p> <p>Téléphone : 416 943-6707 Télécopieur : 416 628-2397 Courriel : invest@ninepoint.com Site Web : www.ninepoint.com Sans frais : 1 866 299-9906</p> <p>Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.</p>